

Compte de Résultat

1/2

31/12/2022

		France	Exportation	13 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			3 110 753	
	Variation de stock			(3 110 753)	
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			32 959	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2)				32 959	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(32 959)	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(32 959)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(32 959)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		32 959	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(32 959)	
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

CABINET LAURENT MAAREK

SAS 49 BIRON - SAINT OUE

59 RUE THIERS

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 17/12/2021 au 31/12/2022

Etats financiers

Etats fiscaux

Bilan certifié conforme par le Président

25-27, Place de la Madeleine 75008 Paris - téléphone 01 48 24 70 70
Mail : lmaarek@clm-expertises.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
SAS au capital de 45.000 € - RCS Paris 448185553

Bilan Actif

		31/12/2022			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	3 110 753		3 110 753	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	20		20	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	150 830		150 830	
	Charges constatées d'avance	2 214		2 214	
	TOTAL (III)	3 263 817		3 263 817	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 263 817		3 263 817	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(32 959)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	17 041	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 200 000	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 001 522	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 214	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	40	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 246 776	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 263 817	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(32 959,39)	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 246 776	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 200 000	
(3) Dont emprunts participatifs			

49 BIRON – SAINT OUEN
Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 59, rue Thiers – 92100 BOULOGNE
RCS de Nanterre n° 908 569 643

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juin à dix-huit heures,

Les associés de la société 49 BIRON- SAINT OUEN (ci-après la « Société ») se sont réunis au siège de la Société sur convocation.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires des associés non présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Arnaud VIDAL, gérant de la société IMMOTIM, le Président de la Société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée. Elle peut ainsi valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport de gestion du Président sur l'activité et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les délais de convocation prévus par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- lecture du rapport spécial du Président sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- quitus au Président ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Puis lecture est donnée du rapport du Président et du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte et personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale connaissance prise du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2022 approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par une perte de (32.959) Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En outre, l'assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l'état annexé au Statuts constitutifs. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Président pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par les associés présents et/ou représentés à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice social clos au 31 décembre 2022, qui s'élève à la somme de (32.959) Euros, en totalité au report à nouveau

Après affectation, ce poste s'établira à : (32.959) Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte également, que l'exercice écoulé étant le premier de la Société, les dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts relatif à l'indication des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, sont dépourvues d'objet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par les associés présents et/ou représentés à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par les associés présents et/ou représentés à l'unanimité.

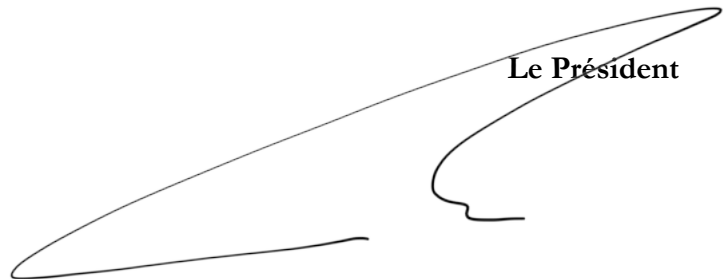
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par les associés présents et/ou représentés à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé pour servir et valoir ce que de droit.



Le Président